

2020 DDT de la Mayenne RAPPORT D'ACTIVITES



Isabelle Valade
Directrice



Michel Debray
Directeur adjoint

EDITO

2020 restera l'année de la crise sanitaire liée à la Covid 19, avec la nécessité pour chacun de nous de s'adapter au quotidien. Dans ce contexte particulier l'ensemble des femmes et des hommes de la DDT de la Mayenne a poursuivi son engagement au service des usagers et des territoires.

Agence nationale de la cohésion des territoires

L'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), une nouvelle agence en action pour aider les collectivités.

L'agence nationale de cohésion des territoires a été créée le 1er janvier 2020. Le préfet en est le délégué territorial et Isabelle Valade, directrice déléguée adjointe. En coordonnant un réseau d'ingénierie territoriale associé aux agences partenaires de l'ANCT, l'agence accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets. Les référents de la DDT, en lien avec les sous-préfectures, sont à disposition des collectivités pour apporter aide et conseil, en articulation avec l'ANCT centrale.

Vos contacts

Coralie Moulin, cheffe du service territorial

Philippe Leroyer, chef adjoint du service territorial

Les référents territoriaux



Sylvie Garnier
Référente territoriale des secteurs
Bocage Mayennais et Ernée



Pierre-Marie Chéneau
Référent territorial du secteur
Mayenne Communauté



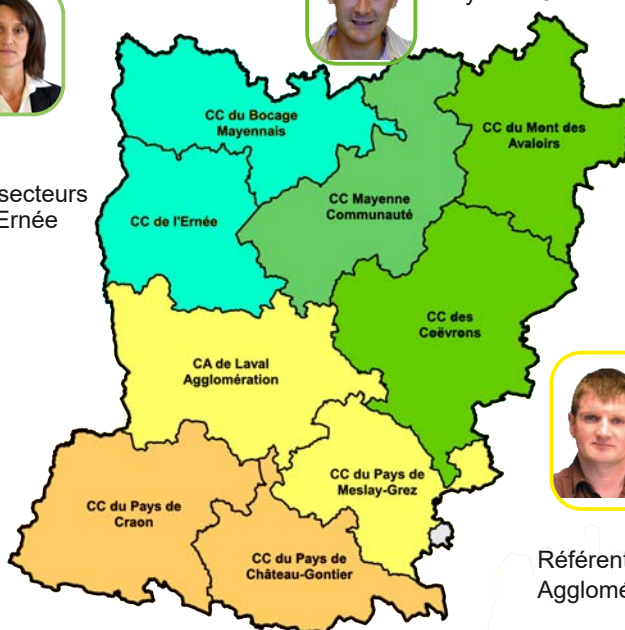
Thierry Malenfant
Référent territorial des secteurs
Mont des Avaloirs et des Coëvrons



Eric Dufros
Référent territorial des secteurs du
Pays de Château-Gontier
et du Pays de Craon



Thierry Lécrivain
Référent territorial des secteurs de Laval
Agglomération et du Pays de Meslay Grez



Les appels à projets relayés auprès des territoires

L'État en département informe régulièrement les collectivités et autres acteurs du territoire des appels à projets qui peuvent les intéresser. Près de 100 appels à projets ont été relayés en 2020.



Les commissions départementales d'orientation agricole (CDOA)

Malgré la crise sanitaire, 8 CDOA ont eu lieu en 2020 au lieu de 10 prévues, certaines en audio ou visio conférence, d'autres en présentiel. Cette organisation a permis d'instruire les dossiers d'installation et structures. 91 dossiers d'aides à l'installation ont été engagés comptablement en 2020.



Bilan 2020 Montants des aides PAC

Au titre de la campagne 2020, le montant versé des aides surfaciques est de 111,7 millions bénéficiant à 5 781 exploitations en Mayenne.

Le montant des aides MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) et « Bio » (aide à la conversion en agriculture biologique) est de 4,3 millions pour 570 dossiers.

En outre, les aides attribuées dans le cadre du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations sont d'un montant de 5,7 millions d'euros.

Les aides à l'installation s'élèvent à 2,4 millions d'euros.

Sécheresse 2020

En 2020, le nombre de jours de restrictions de l'usage de l'eau cumulés sur le département se situe dans la continuité de 2019, année ayant déjà connu un étiage sévère. Les premières restrictions sont intervenues le 16 juillet et ont été levées le 31 octobre. La sécheresse en 2020 a été particulièrement marquée dans le nord du département, placé en régime de crise du 16 au 30 septembre.

Dans ce contexte, des pertes fourragères ont été constatées, en particulier sur la moitié Est du département. Les travaux menés pour faire reconnaître la Mayenne en calamité agricole « sécheresse » n'ont pu aboutir mais une exonération partielle de la taxe foncière sur les propriétés non bâties a été mise en œuvre par la DDFIP.



Cyril Demeusy, Chef de l'unité eau

Habitat, accessibilité et bâtiment durable

Aides à la pierre :

Le Conseil départemental et Laval agglomération bénéficient chacun sur leur territoire d'une délégation des aides à la pierre de l'État pour la période 2019-2024 avec mise à disposition de la DDT pour l'instruction.

Logements locatifs sociaux

Pour l'année 2020, 190 logements locatifs sociaux PLUS et PLAI ont été programmés, instruits et financés.

ANAH - Parc privé

915 logements ont été financés avec un total de subvention de 8 818 000 €.

L'activité est demeurée soutenue pour l'attribution des aides de l'Agence sur le programme Habiter Mieux, le maintien à domicile et le parc dégradé voire indigne.

Lancement du PD2H :

Le plan départemental de l'habitat (PDH) et le Plan local d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDLHPD) sont arrivés à leur terme en 2020.

L'État et le Conseil départemental (CD) se sont associés, dans le souci d'une plus grande efficacité, pour élaborer un document commun, le plan départemental de l'hébergement et de l'habitat (PD2H), lequel devra constituer une véritable feuille de route des politiques et actions à entreprendre en matière d'habitat et d'hébergement à l'échelle départementale.

L'élaboration de ce document, co-piloté et co-financé par l'État et le CD, a été confiée au bureau d'études « Le Management des Liens », qui s'est distingué non seulement par son expertise, mais aussi par ses outils méthodologiques novateurs et sa capacité à mobiliser les acteurs locaux. Lors de la 1ère phase de diagnostic, une méthode innovante a été appliquée en permettant aux habitants d'exprimer leur vécu et leur ressenti.

Jean-Marie Renoux
Chef du service bâtiment, habitat, accessibilité





Christine Cadillon
Cheffe du service eau et biodiversité

L'État a aidé les collectivités pour gérer les "Boues COVID" :

L'arrêté du 30/04/20, sur avis de l'ANSES du 27 avril, a imposé un traitement hygiénisant avant l'épandage sur les terres agricoles des boues urbaines potentiellement contaminées par la COVID. Ce type de traitement n'existe que sur les 3 plus importantes stations d'épuration en Mayenne.

Les services de l'État ont accompagné les collectivités sur le volet réglementaire et validé les transferts des boues de stations ou les filières alternatives.

Protection des cultures face aux corvidés

En 2020, les services de l'Etat sont restés mobilisés pendant la période de crise sanitaire liée à la COVID pour répondre aux 780 demandes de destructions à tir des corvidés pour la protection des cultures agricoles. Les corbeaux freux et les corneilles noires occasionnent en effet de nombreux dégâts sur les semis au printemps.

Afin d'améliorer le traitement des demandes, les procédures vont être dématérialisées à compter de 2021.

En ce qui concerne le sanglier, le confinement a impacté les prélèvements qui ont connu, pour la première fois depuis 2013, une diminution avec 2931 individus prélevés.

Dans ce contexte sanitaire, les services de l'Etat, avec le concours des louvetiers, ont en outre fortement accompagné les acteurs locaux dans l'organisation des nombreuses battues réalisées au printemps.



MIPE

Alexandre Roux
Chef adjoint du service eau et biodiversité
Animateur MISEN et MIPE



Dans le cadre de la Mission Interservice de police de l'environnement (MIPE), des contrôles communs Office Français de la Biodiversité/DDT ont été réalisés sur un ensemble d'activités tout au long de la période de réduction des usages de l'eau.

Gestion de crise et sécurité routière et éducation routière

Sécurité routière

La baisse importante de l'accidentalité en 2019 est confirmée en 2020 dans un contexte de baisse du trafic lié à la pandémie.

Malgré l'impossibilité d'organiser l'ensemble des actions programmées, l'engagement des acteurs de la sécurité routière est resté présent à travers l'adaptation des formats d'interventions.

Accidents corporels : 108

Tués : 9

Blessés : 124

Jean-Marie Renoux
Chef du service sécurité et éducation routières



Gestion de crise

En 2020, la DDT a continué à épauler le préfet dans la coordination et la gestion des accidents routiers et le suivi des inondations auprès du grand public.

Permis de conduire

Après le confinement de mars 2020 et l'interruption des examens du permis de conduire, l'enjeu a été de reprendre rapidement l'activité et de rattraper le retard

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Nombre de candidats examinés en B	1 152	415	1 736	1 358

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Délai moyen entre 1ère et 2ème présentation à l'examen pratique en nombre de jours	48	104	71	91
Taux de réussite à l'examen pratique du permis B	63.29%	71.51%	66.31%	67.31%

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**



Plan de relance : Mobilités actives-Continuités cyclables

Le Fonds national « Mobilités actives-Continuités cyclables » doté initialement de 350 M€ et abondé de 100 M€ dans le cadre du plan de relance vise à soutenir les projets de création d'axes cyclables.

Deux collectivités mayennaises lauréates de l'appel à projets en 2020 :

- Pré-en-Pail-Saint-Samson, commune nouvelle, pour un projet de création d'une voie verte reliant les 2 bourgs,
- Villaines-la-Juhel pour un projet d'aménagement cyclable en centre-ville.



La Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) s'est tenue en avril 2020 pour la première fois en mode dématérialisé. Six commissions se sont ainsi tenues en 2020.

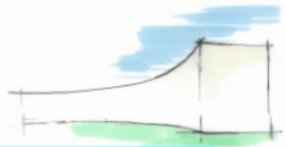


Les plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) de Mayenne Communauté, des Coëvrons et du Bocage Mayennais ont été approuvés en 2020.

Six PLUi sont opposables en Mayenne depuis fin 2020.

Le PLUi du Pays de Meslay-Grez a été approuvé le 27 avril 2021. Le PLUi valant SCoT du Mont des Avaloirs est engagé, et devrait être approuvé en 2021.

Relations avec les usagers et vie au travail



David Viel
Chef adjoint du SERBHA



Réhabilitation de la cité administrative

En 2020, la rénovation thermique de la cité a débuté.

L'isolation et l'étanchéité du toit terrasse ont été réalisées, de nouveaux extracteurs d'air ont été installés et la rénovation de l'ensemble du 2^{ème} étage a été achevée avec le changement de fenêtres, la pose d'isolant bio-sourcé, un doublage intérieur bois.

La candidature de la cité administrative de Laval à l'appel à projet du plan de relance sur les bâtiments de l'État a été retenue. L'obtention des fonds va permettre de mener à son terme la réhabilitation complète de la cité à l'horizon de fin 2022.

Avec l'appui de l'unité affaires juridiques et contrôle de légalité, la DDT assure une mission de conseil et de sécurisation juridique auprès de ses partenaires. Cette activité a, en 2020, été particulièrement marquée par les nombreux textes liés à la crise sanitaire.

François Bouttes
Chef du service
missions transversales



Maud Lechat-Sahastume
Secrétaire générale



Accueil de l'utilisateur :

Aménagement des lieux dédiés aux rendez vous des usagers, avec les dispositions sanitaires nécessaires.



Organisation du travail "en distanciel", avec les téléprocédures telles que les dossiers TELEPAC, ANAH.

Pour les réunions, la DDT a développé son savoir faire d'audio et web conférences. La DDT, organisation apprenante, a suivi des webinaires pour s'adapter.